

Commune d'Arvieu

Aveyron

Liste des délibérations du conseil municipal du 18 mars 2024 à 20h30

Date de convocation et d'affichage : 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Arvieu s'est réuni dans la salle du conseil municipal d'Arvieu, en séance publique ordinaire.

Les membres du conseil municipal de la commune d'Arvieu, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mmes Gislaine ALARY, Marie-Paule BLANCHYS, Hélène BOUNHOL, Anne-Lise CASTELBOU, Cécile LACAZE, Mrs Rodolphe ALBOUY, Joël BARTHES, Jean-Luc GINESTE, Guy LACAN, Jean-Claude TROUCHE, Jean-Charles VAYSSETTES.

Absents : Monsieur Vincent BENOIT

Madame Marie-Paule BLANCHYS a été élue secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 12

Présents : 11

Absents : 1

Quorum : 7

Votants : 11

En cette séance du 18 mars 2024, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Contrôle station épuration d'Arvieu – convention commune d'Arvieu / Aveyron Labo
- Délégation temporaire maîtrise d'ouvrage éclairage public Pareloup – convention commune d'Arvieu / Sieda
- Résidence artistique – convention commune d'Arvieu / Douziech Lore et François
- Questions diverses